

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 14 POUR : 14 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt-six Le neuf avril à vingt heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Agnès RICHARD. <u>Date de convocation :</u> Le 03 avril 2026 <u>Secrétaire de séance :</u> Nadine CUSIN
<u>Présents :</u> Agnès RICHARD, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Maryline DURET, Estelle DURET-ROYER, Christelle BRETTON, Florian ALGARRA-SUPPO, <u>Absent(e)(s) avec procuration :</u> Odette LAUDE, Virginie JACOTTET, Olivier SEIFERT, Carole BEAURE, Victor DEPREZ <u>Absent(e)(s) sans procuration :</u> Sébastien CARTON	

Délibération n° D26-17

Objet : CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES
ET DESIGNATION DES MEMBRES

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, je vous propose de créer huit commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

Je vous propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de sept membres, chaque membre pouvant faire partie de une à cinq commissions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé de Madame le Maire, après avoir délibéré,

Article 1 :

Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- 1 – Commission voirie – bâtiments – travaux
- 2 – Commission vie associative – cadre de vie – jeunesse
- 3 – Commission communication
- 4 – Commission finances – budget – ressources humaines
- 5 – Commission scolaire – périscolaire – extrascolaire
- 6 – Commission urbanisme
- 7 – Commission environnement
- 8 – Commission sécurité routière

Article 2 :

Les commissions municipales comportent au maximum 7 membres, chaque membre pouvant faire partie de une à cinq commissions.

Article 3 :

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions les membres suivants :

Commission voirie – bâtiments – travaux

- | | |
|--------------------|-------------------|
| - Nadine CUSIN | - Victor DEPREZ |
| - Thierry DEFFAYET | - Olivier SEIFERT |
| - Sébastien CARTON | - Jérôme WAHL |

Commission vie associative – cadre de vie – jeunesse

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| - André SEIFERT | - Christelle BRETTON |
| - Odette LAUDE | - Estelle DURET-ROYER |
| - Florian ALGARRA-SUPPO | - Olivier SEIFERT |
| - Carole BEAURE | |

Commission communication

- | | |
|-----------------|---------------------|
| - Carole BEAURE | - Virginie JACOTTET |
|-----------------|---------------------|

Commission finances – budget – ressources humaines

- | | |
|-----------------|------------------|
| - Agnès RICHARD | - Victor DEPREZ |
| - Nadine CUSIN | - Maryline DURET |

Commission scolaire – périscolaire – extrascolaire

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| - André SEIFERT | - Maryline DURET |
| - Odette LAUDE | - Virginie JACOTTET |
| - Florian ALGARRA-SUPPO | |

Commission urbanisme

- | | |
|-----------------|--------------------|
| - Agnès RICHARD | - Carole BEAURE |
| - Nadine CUSIN | - Sébastien CARTON |

Commission environnement

- | | |
|-----------------|-------------------------|
| - André SEIFERT | - Florian ALGARRA-SUPPO |
|-----------------|-------------------------|

Commission sécurité routière

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| - André SEIFERT | - Olivier SEIFERT |
| - Estelle DURET-ROYER | |

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme

Le Maire,
Agnès RICHARD



Certifiée exécutoire le 10/04/2026

Transmise en Sous-Préfecture le 15 AVR. 2026

Affichée le 15 AVR. 2026